

**ABONNEMENT.**  
 Pour l'année..... 12s-6d.  
 six mois..... 6s-3d.  
 (payable d'avance.)  
 non compris les frais de  
 Poste.  
 Pour ceux qui ne se con-  
 formeront pas à cette con-  
 dition l'abonnement sera  
 de 15s. payable par se-  
 mestre. Ceux qui veulent  
 discontinuer sont obligés  
 d'en donner avis un mois  
 avant la fin du semestre,  
 et de payer ce qu'ils doi-  
 vent.

A Montréal, on s'abon-  
 ne chez E. R. Fabre, ecr,  
 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL  
 Côte De Léry, No. 14.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

**PRIX DES ANNONCES.**  
 Six lignes et au-des-  
 sous..... 2s-6d.  
 Dix lignes et au-des-  
 sous..... 3s-4d.  
 Chaque insertion subse-  
 quente, le quart du prix.  
 Au-dessus de dix lignes  
 4d. la ligne.  
 Les annonces non  
 accompagnées d'ordre se-  
 ront publiées jusqu'à avis  
 contraire.  
 Les lettres, correspon-  
 dances, etc., doivent être  
 adressées, franc de port,  
 à STANISLAS DRAPEAU,  
 Rue Ste. Famille, côté  
 De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
 Côte De Léry No. 14.

Québec, Mercredi, 11 Octobre, 1848.

### Ephémérides.

[POUR LE 11 OCTOBRE.]

732. Défaite des Sarrasins près de Tours, sur les bords de la Loire. Charles Martel, dans cette bataille, leur tua plus de deux cent mille hommes, au rapport de Machiavel.

### JOURNAL RELIGIEUX.

#### LE PROTESTANTISME

INTOLÉRANT. ET PERSÉCUTEUR.

#### Tableaux Historiques.

On a beaucoup parlé des persécutions exercées par le catholicisme contre le protestantisme : la Saint-Barthélémy, la révocation de l'édit de Nantes, le coup d'arquebuse tiré par un roi sur ses sujets, ont servi d'inépuisables textes aux récriminations élevées contre les catholiques, par tout ce qui appartient à ces deux grandes catégories d'opinions, qui n'en font vraiment qu'une, le protestantisme et le libéralisme ; mais on n'a jamais assez mis en regard de ces prétendues persécutions des catholiques contre les protestants, les cruautés exercées par les protestants contre les catholiques. Sans doute, l'histoire a bien enregistré cette dette du sang, mais que de gens ne lisent point, ou ne savent point l'histoire au delà des colonnes du journalisme : ces lamentables récits, d'ailleurs perdus au milieu de la marche des faits et des événements, finissent par échapper à la mémoire des hommes, et par tomber dans le torrent de l'oubli.

Ce serait donc un utile travail, ne fût-ce que pour l'instruction du peuple, puisqu'on tient tant à instruire le peuple aujourd'hui, ce serait un utile travail que celui qui aurait pour but de rassembler et de resserrer dans un seul cadre, comme dans une sorte de tableau, quelques traits de ce code de sang et de tyrannie, rédigé sous l'invocation de Luther, et sorti jadis de ce grand mensonge appelé la réforme : il serait bon, dans l'intérêt, disons-nous, de l'instruction du peuple, de rendre à chacun

selon ses œuvres, d'enlever aux protestants ce masque hypocrite, à l'aide duquel ils se posent ordinairement en victimes devant le catholicisme, de rappeler les hommes à la vérité des faits et de l'histoire, et de montrer enfin de quel côté le poids sanglant des persécutions de toutes sortes a fait pencher la balance.

Vous avez fait grand bruit, messieurs les protestants, et vous libéraux, leurs auxiliaires [nous devons dire leurs compères.] vous avez fait grand bruit de l'intolérance des catholiques à votre égard...

Voyons donc un peu comment vous avez procédé, vous, tolérants apôtres, à l'égard des catholiques, pendant de longues années, particulièrement en Angleterre, cette région privilégiée du protestantisme, qui n'osant plus trop aujourd'hui noyer les catholiques dans le sang, cherche à les étouffer sous le poids écrasant de cette propagande de papier, autre persécution qui, depuis quelques années, a trouvé moyen d'étendre sur le monde catholique une masse de plus de quinze millions de Bibles protestantes !

Voyons donc, enfin, comment il procédait ce protestantisme, au temps où il osait un peu plus qu'aujourd'hui...

..... On commença par chasser de leurs sièges et de leurs cures les évêques, les curés, et tous les prêtres qui n'embrassèrent point la réforme. [Acte 1698.]

On leur défendit, SOUS PEINE DE MORT, de remplir aucune des fonctions de leur ministère, de prêcher, ou même de blâmer les erreurs de la réforme. (Acte id.)

Contre tout prêtre qui, après avoir d'abord fui la persécution, rentrerait en Angleterre, il y avait PEINE DE MORT. (Acte id.)

Contre tout prêtre qui dirait la messe, ou confesserait, il y avait PEINE DE MORT. (Acte id., Will. Cobb., p. 265.)

La tête d'un prêtre catholique fut mise au même prix que celle d'un loup (5 liv. sterl., 125 fr.), et quand on en saisissait un, il était, pour le seul crime d'être prêtre, condamné à être pendu, jusqu'à ce qu'il fût à moitié mort, puis à avoir la tête tranchée le corps écartelé ; ses entrailles devaient être retirées du corps, et sa tête fixée sur une perche dans une place publique. (Acte 1681.)

Contre quiconque cherchait à attirer quelque personne du protestantisme au catholicisme, il y avait PEINE DE MORT. (Acte 1681.)

Contre quiconque aidait à cette tentative, il y avait PEINE DE MORT. (Acte 1681.)

Contre toute personne qui recueillerait un prêtre ou le soulagerait dans ses besoins, il y avait PEINE DE MORT. (Statut Reine Anne, 1704.)

Contre ceux qui entendraient la messe, ou se confesseraient, il y avait PEINE DE MORT. (Statute Book, et Will. Cobb., p. 265.)

Contre ceux qui admettaient la suprématie du Pape en matière religieuse, et refusaient de reconnaître celle que s'attribuait la reine Elisabeth, il y avait PEINE DE MORT. (Statute Book.)

Contre ceux qui obtiendraient, garderaient quelques bulles, actes ou écrits du Pape, ou seraient absous en vertu de ces actes, il y avait PEINE DE MORT. (Statute Book.)

Contre ceux qui introduiraient ou recevraient des Agnus Dei, des croix, des images ou des chapelets bénis par le Pape, ou tout autre, tirant son autorité du Pape, il y avait PEINE DE MORT. (Statute Book, Will. Cobb.)

Et tous ces actes des catholiques étaient qualifiés crimes de haute trahison, et de lèse-majesté. (Statute Book.)